

OPERATIONS	DATES
Résultats de la phase inter académique	Mercredi 9 mars 2022
Publication note de service rectorale	Lundi 7 ou mardi 8 mars 2022
Ouverture service aide & conseils personnalisés "Besançon Info Mobilité" - tél. 03.81.65.49.99	Vendredi 11 mars 2022 (jusque fin consultation barèmes)
Ouverture SIAM * Début de saisie des demandes de mutation ou de 1ères affectation (y compris sur postes spécifiques académiques SPEA) * Début de saisie des préférences pour les TZR (portant sur les éventuelles affectations provisoires) * Affichage des postes vacants et de la carte académique des postes SPEA vacants ou non)	Vendredi 11 mars 2022 - 12H00
Fermeture SIAM * Fin de saisie des demandes de mutation ou de 1ères affectation (y compris sur postes spécifiques académiques SPEA) * Fin de saisie des préférences pour les TZR * Date limite de réception au rectorat par mail (ce.dpe@ac-besancon.fr) des dossiers de candidatures sur postes SPEA (CV + lettre motivation) * Date limite de réception au rectorat par mail (ce.dpe@ac-besancon.fr) des dossiers de candidatures des personnels volontaires REP+ (CV + lettre motivation + dernier rapport d'inspection)	Lundi 28 mars 2022 - 12H00
Date limite de dépôt des dossiers médicaux, auprès du médecin du travail (Madame le Dr Baverel (ce.sante@ac-besancon.fr) pour les personnels sollicitant une priorité de mutation au titre du handicap	Lundi 28 mars 2022
Mise à disposition des confirmations de demande dans I-Prof / SIAM - téléchargement à effectuer par les candidats	Mardi 29 mars 2022
Date limite de retour au rectorat, par les chefs d'établissement, des confirmations de demandes intra complétées, signées et accompagnées des pièces justificatives (envoi direct possible pour les personnels des zones en congés de printemps et pour ceux qui n'ont pas d'affectation) Date limite de retour au rectorat des confirmations de préférences pour les TZR	Entre le 30 mars et le lundi 4 avril 2022 au plus tard Par mail à l'adresse : ce.dpeb4@ac-besancon.fr ✓ Limiter si possible à un seul dossier l'envoi de l'ensemble des pièces (confirmation + PJ) par candidat ✓ Nommer le dossier avec le nom du candidat et sa discipline (exemple : DURAND Eco gestion) ✓ Privilégier les documents scannés (le format image, souvent peu lisible, doit être évité)
Contrôle des barèmes par les services académiques	Entre le vendredi 1er avril 2022 et et le mardi 10 mai 2022
Congés scolaires de printemps zone A du 16 avril au 1er mai 2022 inclus (ttes zones entre le 9 avril et le 8 mai 2022 inclus)	
Commissions entretiens SPEA	Entre le mercredi 13 avril et le mercredi 11 mai 2022
Commission entretiens REP+	Entre le Mardi 26 avril et le jeudi 28 avril 2022
Dimanches 1er et 8 mai 2022	
Date limite de réception au rectorat des demandes tardives (cf. article 9 arrêté rectoral)	Lundi 9 mai 2022
Affichage des barèmes intra sur SIAM : Les personnels peuvent demander des informations sur les barèmes arrêtés par les services académiques et/ou contester ceux-ci à l'aide de l'outil "COLIBRI"	Du vendredi 13 mai au vendredi 27 mai 2022
Travaux de préparation des affectations/mutations à titre définitif	Jusqu'au 17 juin 2022
Jeudi 26 mai 2022 : Férié (Ascension) - Lundi 6 juin 2022 : lundi de Pentecôte	

OPERATIONS	DATES
Réunion de la commission d'examen des projets de mouvement	Vendredi 17 juin 2022
Communication des résultats du mouvement : * i-Prof pour chefs EPLE * i-Prof/SIAM pour tous les candidats + SMS pour ceux ayant saisi n° tél. portable	vendredi 17 juin 2022 en fin de journée date début recours (examen des recours fin juin)
Campagne de demandes de temps partiel <u>pour les personnels mutés</u>	Dès communication des résultats intra et jusqu'au mercredi 22 juin 2022 (date limite)
Ouverture service "Besançon Info Mobilité" - tél. 03.81.65.49.99 informations individuelles concernant les résultats du mouvement	Entre le lundi 20 juin et le vendredi 24 juin 2022
Date limite de réception des vœux de RAD définitif pour les nouveaux TZR ou pour ceux ayant été mutés d'une ZR sur une autre ZR (hors PSYEN)	Jeudi 23 juin 2022
Communication à la DPE, par les organisations syndicales, des représentants mandatés pour assister aux réunions bilatérales en vue de l'examen des recours (avec liste des mandats)	Au plus tard le mardi 28 juin 2022
Réunions bilatérales : Examen des recours	Entre le mardi 5 et le vendredi 8 juillet 2022 (éventuellement lundi 11/7 si nécessaire)
Réponses aux enseignants ayant formé un recours	Avant le mercredi 20 juillet 2022
<u>Phase d'ajustement</u>	
Travaux d'affectation provisoires par les services académiques (1ère période)	Jusqu'au vendredi 22 juillet 2022 (reprise des travaux après le 15 août 2022)
Pré-rentree des enseignants	Mercredi 31 août 2022
Rentree des élèves	Jeudi 1er septembre 2022